

# Compte-rendu du conseil des écoles (maternelle et élémentaire) n°3

**Date** : mardi 20 juin 2017, à 18h30

**En présence de :** Mmes BAREILLES, BAREGE, CRABOT, HIALE-GUILHAMOU, HONTABAT, PUJOL, NEVEU, CAZENAVE, HAURET, ainsi que MM BETBEDER, BRIGNONE et BOUCHET  
(Excusées : Mmes BLANC, GUERIN et SAINT LOUBOUÉ) (enseignants)

Mme LAPLACE- NOBLE et M. PEYROULET (mairie)

Mmes ANDRÉ, BATURINA, CONCURET, EVAÏN, GONCALVES HUGUES, MANSUY, METAYER, PECOT, PEYRESBLANQUES et REVOY (Excusées : Mme BILLET et BOURCHET) (Représentants titulaires et suppléants des parents d'élèves, maternelle et élémentaire. )

M. BALAO (Expert restaurant scolaire) Mmes C. DECLA et P. DECLA (ATSEM)

Mme CHERET (DDEN)

## **1. Rentrée 2016:**

### **a) prévisions d'effectifs pour la rentrée 2016**

En maternelle, on comptera **41** élèves en **PS**, **45** en **MS** et **42** en **GS**, soit un total de 128 élèves.

Pour chaque niveau, 8 élèves sont inscrits en **occitan**, soit une **classe de 24 élèves**.

Les 104 élèves restant seront donc répartis en **4 classes** (soit une moyenne de **26 élèves/classe**) : 2 PS/MS, 2 MS/GS. La répartition des MS se fera en fonction de la date de naissance.

En élémentaire, la **section occitan** comptera à présent **15 élèves** : 5 + 4 en CP, 3 en CE1 et 3 en CE2.

Il y a pour l'heure 235 élèves inscrits : **39 CP, 36 CE1, 54 CE2, 52 CM1 et 54 CM2**.

Il y aura donc 9 classes : 1 CP, 1 CP/CE1, 1 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2.

### **b) Changements :**

Mme Guérin sera remplacée par Mme Abadie qui prendra la classe de CP/CE1.

Mme Rupert remplacera Mme St Louboué en occitan.

Mr Rézano quitte l'école après avoir obtenu une affectation, il sera remplacé.

L'enseignant qui assurera l'enseignement en français à mi-temps en maternelle pour la classe d'occitan n'ayant pas encore été nommé, la répartition de l'emploi du temps entre les deux écoles ainsi que maternelle/primaire n'a pas encore pu être établie.

## **2. Rythmes scolaires.**

Suite à l'élection présidentielle, les rythmes scolaires peuvent être modifiés, mais restent à l'initiative de la mairie qui souhaite néanmoins consulter la communauté éducative. La rentrée 2017 a déjà été préparée ; pour cette année, le PEDT a été voté et sera reconduit à l'identique. A partir de septembre, un comité de pilotage sera mis en place pour préparer la rentrée 2018. Nous ne savons pas pour l'heure si l'aide financière de l'état sera maintenue pour les TAP. Les décisions devront être prises avant le 2ème conseil d'école commun au mois de mars. Un questionnaire sera élaboré en commun par le comité de pilotage.

### 3. Fête des écoles.

Le spectacle débutera à 15h, les jeux dans la cour seront proposés à la fin du spectacle, aux alentours de 16h.

Au fur et à mesure des danses, les parents peuvent venir récupérer les enfants de maternelle Attention, les élèves d'occitan participent à deux danses.

Le plan canicule sera levé d'ici le samedi 24/06. L'installation débutera vers 8h le samedi matin. La fin des festivités est prévue à 18h avec rangement participatif.

### 4. Livret Scolaire Unique (LSU) et Carnet de suivi des apprentissages.

En maternelle, grâce à un carnet, les compétences sont validées au fur et à mesure en les datant, de la PS à la GS. Il sera remis 2 fois par an. Il est à consulter avec l'enfant et à signer par les DEUX parents. Il s'agit de ne relever que les réussites. Il ne suit pas l'élève à son entrée à l'élémentaire : seule la synthèse des acquis de GS sera remise aux enseignants.

En élémentaire : jusqu'à présent, un fichier papier était utilisé. À partir de maintenant, des codes seront remis pour la consultation en ligne et signature en ligne du LSU. Il y a aussi un code pour les enfants. Les compétences évaluées y sont inscrites de manière simplifiée, globalisées par matière. Des grilles plus précises seront néanmoins toujours remplies par les enseignants et pourront être consultées pour une analyse plus précise lors des RDV avec les parents. Une fiche sera distribuée au 3ème trimestre, à partir du 30 juin pour consulter le LSU.

Ces nouveaux livrets seront mis par M. Brignone dans la plate-forme nationale. Ils y restent disponibles 3 ans, si l'élève change d'école par exemple.

### 5. Questions diverses.

**Bilan du restaurant scolaire** : Une augmentation de près 30 couverts/jours a été notée : une moyenne de 268 enfants/jour contre 241 l'an passé, en avril on a compté jusqu'à 285 couverts sur un effectif de 350 (le nombre était en baisse en mai avec ceux qui ont eu la chance de faire des classes découverte) Il est parfois nécessaire de rajouter une table.

**Manger bio et local** : cela fait longtemps que M. Balao est inscrit dans cette démarche, mais Sauvagnon fait désormais partie d'un comité d'expérimentation avec 5 autres communes dans le Béarn pour être cantine pilote. Des réunions avec les collègues sont organisées car ils sont plus en avance grâce au suivi du Conseil Général depuis 10 ans. L'objectif en est l'échange d'information et la réalisation d'un bilan avec l'accompagnement du SIVAM. Pour l'heure, la cantine propose aux enfants 24 % de produits bio et locaux. (ex : boulanger Galabert qui utilise de la farine bio et béarnaise. Les légumes sont bio, la viande est achetée à un producteur local etc.) Un diagnostic est fait pour améliorer ce pourcentage et ses conséquences sur le plan écologique, économique, gastronomique, pour favoriser l'économie locale et éduquer les enfants -en terme de quantité, notamment. (tout en essayant de continuer à proposer des tarifs raisonnables pour le ticket de cantine.)

Les enseignants de maternelle soulignent que le fait que tous les enfants de maternelle mangent à midi est un véritable atout dans le rythme scolaire, et souligne le travail que cela demande aux ASTEM.

Suite au traditionnel **bilan des CM2**, il en ressort que la cantine et la cour de récréation sont appréciées. Les élèves regrettent l'absence de climatisation ainsi que de banquettes à la garderie pour des temps calmes. Des travaux seront réalisés dans la cour cet été pour la sécurité des installations, des revêtements et pour les tracés au sol. Les enseignants soulignent le manque d'ombre dans la cour. En maternelle, des arbres seront plantés en

novembre. Un petit filet sera installé côté parking pour éviter l'envoi de ballons en dehors de la cour.

L'APE souhaite qu'une communication soit faite concernant le **rôle des parents lors des sorties piscine/vélo** : En effet, des parents ayant passé l'agrément se sont étonnés d'avoir à prendre en charge des groupes d'élèves pour leur donner des cours de natation. La communauté éducative explique qu'il y a eu une réduction des effectifs des MNS (passés de 3 à 2 suite au non remplacement par la Communauté de Communes d'un MNS en arrêt maladie) Ceux-ci ne peuvent donc plus apporter d'aide pour les cours et assurent uniquement un rôle de surveillance. Pour chaque séance, un document est proposé pour le groupe que le parent ou l'enseignant a en charge dans le but d'atteindre des objectifs pédagogiques spécifique au niveau du groupe. Les parents demandent à ce que le rôle du parent accompagnateur soit clairement expliqué aux parents qui souhaitent passer l'agrément. M. Brignone se chargera de cette information via le cahier de liaison à la rentrée.

En maternelle, la directrice souhaite noter qu'il n'y a pas eu de **visite médicale** en GS, faute de moyens du côté de la médecine scolaire. En cas de souci repéré par l'enseignant, on demande aux instituteurs de signaler spécifiquement à la médecine scolaire les enfants (mais les enseignants préviennent en premier lieu les parents).

De même, en CE2, il n'y a plus de bilan infirmier.

Un médecin scolaire a été nommé et remplace celui dont le poste avait été laissé vacant après son départ à la retraite l'an passé.

La remise des **dictionnaires** aux CM2 par la mairie en cadeau de départ aura lieu le 6 juillet.

Le 8 juillet, **Festiluy** se déroulera à Sauvagnon. Les Parents d'élèves sont les bienvenus pour participer bénévolement à cette manifestation festive, artistique et culturelle.

La mairie rappelle enfin que le commune élabore son **Agenda 21** : Il s'agit d'un processus de valorisation du développement durable qui demande un audit avec critères à remplir pour obtenir la labellisation. A l'école, les actions de M. Balao sur le circuit court à la cantine en font partie. Une trentaine de petits projets est envisagée : nettoyage du bois, des berges du Luy, création d'un poulailler pour éliminer les détritrus de la cantine qui ne passent pas au compost... La mairie réfléchit à la manière d'inscrire l'école et les enfants dans ce processus. La réflexion est menée avec Christophe Barraqué en ce qui concerne les TAP . La mairie souhaiterait savoir s'il est possible d'inscrire ces actions via le projet d'école, qui porte sur la citoyenneté.

Compte rendu rédigé par Anne-Laure Revoy au nom de l'APE  
Mme Hiale-Guilhamou, Directrice de l'école Maternelle Jean Peyroulet  
M. Brignone, Directeur de l'école élémentaire Jean Peyroulet